



# SNUipp FSU

## Section de la Marne

Maison des Syndicats  
15 Bld de la Paix  
51100 - REIMS

Téléphone 03 26 79 12 90  
Télécopie 03 26 79 12 99  
e-mail : [snu51@snuipp.fr](mailto:snu51@snuipp.fr)

Reims, le 26 septembre 2011

La secrétaire départementale

à

Madame l'Inspectrice d'académie de la Marne

Objet : Organisation des élections de parents d'élèves au Conseil d'école dans les RPI

Madame l'Inspectrice d'académie,

Le SNUipp tient à vous informer des problèmes rencontrés par les directeurs des écoles en RPI suite à la diffusion de votre circulaire en date du 19 septembre 2011 concernant l'organisation des représentants de parents d'élèves. Les années précédentes les élections étaient organisées au niveau du RPI, désormais chaque école doit avoir son Conseil d'école.

Les directeurs des écoles de RPI, bien souvent des écoles à une classe, vont connaître un alourdissement de leurs tâches.

En conséquence, le SNUipp demande qu'une aide soit attribuée à chaque directeur concerné par cette surcharge de travail qui pourrait prendre la forme suivante :

- Les directeurs concernés bénéficient d'une demi-journée de décharge voire plus pour organiser les élections.
- les directeurs d'écoles de RPI se concertent pour une durée de 3 heures afin de mutualiser leurs moyens et s'informer sur le déroulement du scrutin. Ce temps de concertation « élections » pourrait être pris par exemple sur la deuxième journée de pré rentrée.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice d'académie, l'expression de mes sincères salutations.

La secrétaire départementale

Irène Déjardin